

Ressources Humaines

Conseil et accompagnement

## CONSEILLERE / CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES

VERSANT(S) :  
FPH FPT FPE

•  
- FPGRH005 -

### DEFINITION :

Conseiller et accompagner les agents et les services dans le domaine des ressources humaines

### ACTIVITES PRINCIPALES :

Conseiller les services :

- Assurer l'assistance aux services en matière de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) et de développement des compétences (recrutement, mobilité, parcours professionnels, management et organisation).

Conseiller les agents :

- Conseiller les agents pour la définition de projets professionnels cohérents avec les besoins des services ;
- Aider à la détection des besoins des agents et les orienter vers les structures ou partenaires adaptés.

Apporter une expertise :

- Délivrer des expertises en matière de gestion des ressources humaines, des enquêtes nationales ou locales, et en matière de développement professionnel, de politique RH et de réglementation RH.

1073

*COMPETENCES MANAGERIALES :*  
*EVENTUELLEMENT*

*CORRESPONDANCE CSP :*  
*ERGRH006*

## ELEMENTS DE COMPETENCE

### Connaissances

- Connaître les règles statutaires
- Connaître les principes de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- Connaître les règles de gestion et d'administration des agents publics
- Connaître son environnement professionnel

### Savoir faire

- Utiliser un système d'information spécifique ou lié à son domaine d'activités
- Accompagner les agents dans leur parcours professionnel
- Mettre en œuvre les statistiques et exploiter les données
- Mettre en œuvre les politiques RH
- Synthétiser des informations
- Conduire un entretien
- Savoir s'adapter
- Travailler en réseau

### Savoir être

- Travailler en équipe
- Avoir le sens des relations humaines
- Être autonome
- Être rigoureux
- Être réactif
- Faire preuve de discrétion professionnelle

1074

## SPECIFICITES

### Conditions particulières d'exercice :

#### Tendance d'évolution :

- Modernisation de la politique des ressources humaines
- Réorganisation des services avec nécessité d'accompagner dans le changement les agents et les structures et de mettre en adéquation les besoins et les profils
  - Développement d'une gestion interministérielle

#### Impact sur l'emploi référence :